

# LÉGALISATION DE L'AIDE ACTIVE À MOURIR:

*Au-delà de l'éthique, Quels enjeux institutionnels pour les équipes de soins palliatifs ?*

Khaoula CHERQAOUI, Psychologue clinicienne, Doctorante, RPpsy Poitiers CAPS  
sous la direction de Mme Dolorès ALBARRACIN, Professeure des universités, RPpsy Poitiers CAPS

## Contexte

**Fin de vie en France: Vers une possible légalisation de l'Aide Active à Mourir (AAM)**

→ **Proposition de loi n°661, votée le 27 mai 2025 par l'Assemblée Nationale et transmise au Sénat**

**Soutien majoritaire citoyens**, 92%  
**médecins français**, 74% (Ifop, 2024, 2025)



**Opposition marquée des Médecins des soins palliatifs**

donc

- 75% trouvent la mesure **inacceptable** (Sfap, 2024)
- 68% évoquent un risque de division **des équipes** (Sfap, 2024)

## Objectif de l'étude

Explorer l'impact perçu de l'évolution législative sur la cohésion des équipes et la culture palliative soutenant leurs pratiques

## Méthode

**Étude qualitative : entretiens semi directifs et focus groupes**

**Population : 43 professionnel.les de soins palliatifs, dont 15 médecins issus:**



**Unités de Soins Palliatifs**



**Equipes Mobiles**



**LISP**

**Les données ont été analysées suivant une double approche : thématique (logiciel MAXQDA) et psychodynamique.**

## Conclusion et retombées

**En modifiant les repères du soin, la légalisation de l'AAM met à l'épreuve la cohésion des équipes des soins palliatifs**

**Les résultats montrent que l'enjeu est autant éthique qu'institutionnel, mobilisant des défenses individuelles et groupales pour contenir l'angoisse émergente**

## Résultats

**Légalisation de l'AAM: un enjeu éthique et clinique**



**Toutefois, les professionnels formulent d'autres préoccupations spécifiques :**

- **Perception d'une rupture d'avec les repères professionnels partagés, jusque-là investis**
- **Crainte d'éclatement des équipes et fragilisation de l'unité groupale**
- **Devoir se positionner face à la loi et à l'interdit fondamental du meurtre : Expose à une toute-puissance insupportable, éprouvée dans la solitude**

**Face à l'angoisse émergente :**

→ Des modalités défensives, variant selon les ressources et contraintes des équipes

→ Fonction contenante et régulatrice des dynamiques groupales, occupée par les médecins-chefs

## Discussion

**Le projet de loi se heurte à deux piliers institutionnels :**

**La culture palliative et l'unité du groupe soignant**

 **Légalisation de l'AAM**

**Des repères professionnels communs :**

→ Assurent continuité du sens du soin et unité des équipes  
→ Étayage face à la proximité quotidienne avec la mort.

**L'incompatibilité perçue entre valeurs partagées et AAM :**

→ Fait émerger des divergences et fragilise l'unité  
→ Interroge la cohésion du collectif du travail (1)

**Processus génératrice de tensions intra équipes**

**Voie vers la renégociation du contrat groupal (2) : redéfinir ou réaffirmer ce socle partagé (3)**

**La légalisation de l'AAM: enjeu non seulement médical et éthique, mais aussi institutionnel et groupal.**

## Bibliographie indicative

1 Valléry, G., Bobillier-Chaumon, M.-É., Brangier, É. et Dubois, M. (dir.) (2016). Psychologie du Travail et des Organisations : 110 notions clés. Dunod. <https://doi.org.ressources.univ-poitiers.fr/10.3917/dunod.valle.2016.01>.

2 Kaës, R. (2014). Les alliances inconscientes dans les groupes et dans les institutions. Les alliances inconscientes (p. 185-202). Dunod. <https://shs-cairn-info.ressources.univ-poitiers.fr/Les-alliances-inconscientes--9782100708291-page-185?lang=fr>.

3 Kaës, R. (2016). Chapitre 11. Processus et fonctions de l'idéologie dans les groupes. L'idéologie : l'idéal, l'idée, l'idole (p. 171-186). Dunod. <https://shs-cairn-info.ressources.univ-poitiers.fr/-9782100746866-page-171?lang=fr>.

Pinel, J.-P. et Gaillard, G. (2020). Chapitre 10. Les interventions analytiques en institutions et leurs dispositifs. Dans J. Pinel et G. Gaillard Le travail psychanalytique en institution : Manuel de cliniques institutionnelles (p. 227-252). Dunod. <https://doi.org.ressources.univ-poitiers.fr/10.3917/dunod.pinel.2020.01.0227>.

